Journal de la Nouvelle-Orléans.
Paraît tous les jours de l'année, dimanches et jours de fêtes.
Bureaux de l'Abeille.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 21 AVRIL 1891.

Mlle Florence Huberwald.

Très attendu le concert vocal et instrumental que donne demain, Salle Grunewald, Mlle Florence Huberwald. A en juger par le bruit qui se mène autour de cette soirée, nous avons tout lieu de croire qu'il sera répondu d'une façon toute flatteuse à l'appel de la jeune chanteuse louisianaise. Il est probable que demain un public nombreux, un public d'élite lui fera fête.

Oui, lui fera fête, disons-nous bien, car ce que nous avons lu au sujet de Mlle Huberwald, ce que nous en avons appris par diverses personnes autorisées qui ont eu la bonne fortune de l'entendre, l'autre jour, nous sont garant que son éducation musicale a été très heureusement achevée à Paris et qu'elle a tiré le meilleur parti de la jolie voix que nous lui avons connue.

Mlle Florence Huberwald dont la famille a les meilleures relations, et qui a su se former tout un cercle d'amis considérables aux le concours d'artistes et amateurs depuis longtemps habitués au succès. Le concert commencera à huit heures.

Prix du billet, $1.

Athénée Louisianais.

Nous rappelons au public que dimanche prochain, 26 avril, à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, aura lieu la séance publique annuelle, où seront proclamés les noms et décernées les médailles des lauréats du concours de 1890.

La séance s'ouvrira à midi.

Bibliographie.

Romances of New Orleans, tel est le titre d'un volume qui vient de paraître, sous la signature de notre ami et distingué confrère, M. Geo. Augustin, l'un des collaborateurs du *Times-Democrat*.

Ce titre pique tout d'abord la curiosité et nous prendrons plaisir à parler du livre, dès que nous l'aurons lu. Il se compose de sept *Nouvelles*, dont six ont déjà paru dans divers journaux ou revues; mais la *Nouvelle* qui ouvre l'ouvrage *Yella, the Nun*, est inédite.

M. Geo. Augustin qui, journaliste, romancier, est aussi poète à ses heures a placé à la fin de son volume, quelques poésies tirées d'une œuvre intitulée: *Smiles and Tears*, poèmes et ballades, dont la publication est prochaine.

C'est la maison L. Graham & Son, Nouvelle-Orléans, qui a été chargée de l'exécution typographique de "*Romances of New Orleans*". Elle y a excellemment réussi. L'édition est très nette, très correcte et élégante aussi.

Tous nos remerciments à M. Geo. Augustin pour l'exemplaire qu'il a bien voulu nous adresser.

Nous lisons dans *l'Europe Artiste*:

"Nous avons entendu M. Berger, fort ténor, dans *Guillaume Tell* (Toulouse, Théâtre du Capitole). La voix puissante de cet artiste lui a valu un rappel après l'air: *O Mathilde, idole de mon âme*:

—Dans le même journal: "Enregistrons l'heureux début de M. Chavaroche, basse-noble, dans le rôle de Marcel, des *Huguenots*"; Toulon, Grand Théâtre.

Enfin nous lisons aussi dans l'*Europe Artiste*, sous le nom d'un correspondant, ce qui suit: "Théâtre de la Scala:" Notre étoile du moment, Mlle Lesmur a fait valoir sa jolie voix et son talent de comédienne dans le rôle de Serpolette (*les Cloches de Corneville*)."

Encore, du même à la même:

"Depuis quelques jours, *la Grande Duchesse* tient l'affiche et fait de belles recettes. Citons en premier lieu Mlle Lesmur, une duchesse de fière allure et portant royalement des costumes admirables. Son duo d'amour, au second acte, est accueilli par des applaudissements unanimes. Nous espérons que Mlle Lesmur nous restera longtemps."

Et voilà.

Théâtre St-Charles.

C'est un public fort avide de spectacles que le nôtre et on peut poser comme règle générale, que quand une troupe ne réussit pas ici de satisfaisantes recettes, c'est à elle-même, c'est à sa propre insuffisance qu'elle s'en doit prendre.

Il n'y a pas bien longtemps que s'est close pour l'Académie de Musique et le St-Charles la saison régulière, et cependant celui-ci avait à peine rouvert ses portes dimanche que le contrôle était envahi et vite s'enlevaient les places dont il n'avait pas été disposé sur la feuille de location.

Et cependant, à parler vrai, l'affiche ne déployait rien de battant neuf; elle était assez modeste et annonçait une pièce, un vaudeville, souvent, très souvent joué à la Nouvelle Orléans: *Two Old Cronies*. N'importe on vient jouir des dernières occasions de représentations de ce genre et l'on sentait que tout ce public appartait au théâtre les meilleures dispositions. Il était venu là pour s'amuser et il comptait bien sur la pièce et les interprètes pour satisfaire sa fantaisie. Hâtons nous d'écrire qu'il n'a pas été trompé dans son attente.

La joyeuse farce a vite produit son effet accoutumé; on s'est donné du rire tout le long du spectacle.

On connait trop *Two Old Cronies* pour qu'on en attende de nous une analyse; l'ouvrage fut-il même nouveau pour nos lecteurs que nous n'essaierions vraiment pas de le conter par le menu. Ce sont la bouffades dont on ne saurait écrire le compte-rendu; il faut voir et entendre cela, et nous vous affirmons qu'à pareille audition on passe quelques bonnes heures.

La chose a été jouée très rondement; la longue série de charges ne s'est pas ralentie; on a vivement applaudi l'ensemble, et spécialement MM. Frank M. Willis, Chas. F. Jerome et Miles John Mackey, Ada Deaves, Ada Stockholm. *Two Old Cronies* seront le spectable de la semaine entière, soirées et matinées.

Musée-Théâtre.

Le spectacle actuel se continuera deux jours encore; après-demain jeudi, changement de programme, ainsi que le veut la règle établie par M. Eugène Robinson.

Ne négligez donc pas de voir les curiosités et pièces du moment; vous n'en retrouverez plus l'occasion au cours de cette saison 1890 1891.

Expulser les furoncles, les pustules, et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

À PROPOS DE LA PROCHAINE CRÉATION DE CINQ NOUVEAUX CARDINAUX.—Un peu de statistique à propos de la prochaine création de cinq nouveaux cardinaux:

Sur les 61 cardinaux vivants, 8 ont dépassé 80 ans, 18 ont plus de 70 ans, 22 plus de 60 ans, 10 plus de 50 ans et 3 plus de 40 ans.

Le plus âgé des cardinaux est S. Em. Mentel, qui a 85 ans et est cardinal depuis 33 ans; le plus jeune est S. Em. di Rende, qui n'a que 44 ans et est cardinal depuis 6 ans.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé.....$50,000,00
Actions.....$100 chacun
CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes.....Président American Nat. Bank
George R. Preston.....Président Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas.....Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakespeare.....Maire de la Ville Orléans
Henry Ginder.....A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.....Richardson & May
Jules A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala.....Capitaliste
John Hanson Kennard.....Avocat
Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifiet; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquisit de ceux-ci en des paiements mensuels.
Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.

OE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
Lejanv-1 an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE,
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnements: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA PROPRIÉTÉ FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1891

—Indications: Pour la Louisiane. — Pluie légère, vents du sud, température stationnaire.

Température du 20 avril 1891.

Thermomètre de E. & L. Claudin, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	72	22
Midi.....	84	29
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	80	27

MARIAGES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

John Moore à Mlle Caroline Séville.

Décès.

Veuve Marie C. Mangin, 91 ans, 73 rue Ste-Anne.
Henry Turner, 13 mois, 137 rue Howard.
John J. O'Neil, 19 ans, Crevasse Amos.
Angeline Alix, 11 jours, 203 rue Condé.
August Simeon, 46 ans, 332 rue Roman, côté nord.
Mamie Slates, 63 ans, encoignure des rues Douane et Rochebleave.
Cora L. Barlow, 3 mois, 552 rue Laurel.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

J. S. Whitaker à G. Nicholson, un terrain borné par les rues Brainard, Jackson, Philip et Carondelet, $4,500.

P. Mertzweiler à G. D. Kay, un terrain borné par les rues Chestnut, Camp, Austerlitz et General Taylor, $2,100.

Cour d'Appel.—L. H. Fernandez contre Peter Smith. Rejet de la demande d'appel.

Geo. N. Pierce contre M. L. Navra. Le jugement en faveur du demandeur, confirmé.

R. Ory contre J. D. Taylor. Le jugement en faveur du défendeur est confirmé.

Crescent Brewing Co. contre A. Waltz.

John Larrien contre la Butchers' Union Slaughterhouse Co.

Jos. Feeney contre Bridget Feeny.

Jugement en faveur des demandeurs, confirmé.

Jos Figlee contre H. Nicholos. Jugement confirmé.

B. Rosch contre la Southern Mutual B. A. Rejet de la demande d'appel.

J. T. Aycock contre F. A. Leland & Co. Jugement confirmé.

E. C. Palmer & Co. contre Mme S. Burke. Jugement renversé.

Manuel Ballola contre R. M. Flautt. Jugement confirmé.

Cour Civile de District.—Puiseighr et Garnet contre John L. Kennedy. Jugement en faveur du défendeur.

Manufacturing & Co. contre Bernard Klotz Manufacturing Company pour $375.

J. Sambola fait cession de biens. Actif, $45,758 85. Passif, $29,711 51.

Dan Kennedy contre Louis Tyler, sou beau père, pour obtenir contre lui l'émission d'un writ d'habeas corpus, en faveur de sa femme illégalement retenue par M. Tyler.

Ce dernier, pendant l'absence de son gendre, aurait emmené sa fille et la retiendrait près de lui, malgré son désir de retourner auprès de son mari, qu'elle a légalement épousé le 7 septembre dernier.

Cour Criminelle.—Section B.—Louisa Peters, larcin, ordonnance de non lieu.

S. Tierney, attaque, $5 ou cinq jours.

Chas. H. Brown, attaque à main armée, acquitté.

Grand Jury.—Le Grand Jury, qui doit se réunir aujourd'hui, a fait citer à comparaître 300 témoins pour témoigner probablement au sujet de l'affaire de la prison de paroisse.

Echantillon.—Il nous a été donné hier, grâce à l'obligeance de notre excellent ami, M. A. Chalaire, de voir un échantillon du potager de M. B. Savoie, cultivateur bien connu, à Néron, petite localité de la paroisse Plaquemines. C'est de l'ail comme il n'en pousse pas partout, d'une grosseur phénoménale.

M. Savoie possède une terre des plus fertiles dans la basse Louisiane; et avec sa précieuse expérience, ses connaissances agricoles, il en tire de fort beaux produits.

Il a envoyé à M. Chalaire l'ail; il aurait pu lui envoyer dix autres légumes tous aussi remarquables, aussi bien venus que celui qu'il a choisi, et tous eussent été également dignes d'admiration.

M. Savoie voulait se rappeler un bon souvenir d'un ami; il l'a fait par l'envoi d'un des fruits de son travail, *e pluribus unum*.

L'affaire de la Loterie.—L'affaire de la Loterie de la Louisiane, provoquée par la demande d'habeas corpus de MM. Dupré et Rapier, a été appelée hier à la Cour Suprême des Etats-Unis, mais le solliciteur-général a obtenu qu'elle fut remise à huitaine à cause de la maladie de quelques membres du ministère public.

Une foule nombreuse avait envahi l'enceinte du tribunal. Tout le monde s'intéressait à la question qui est extrêmement grave. Il s'agit en effet de savoir si le Congrès a le droit de porter un tarif à la liberté de la presse en lui interdisant l'usage de la poste. La Loterie de la Louisiane est une institution légale, sanctionnée par la Constitution de l'Etat. De quel droit le gouvernement fermerait-il l'accès de la poste aux journaux qui renferment des annonces de cette loterie? La question est bien simple, on le voit, mais les choses les plus simples ne sont pas toujours celles qui se dénouent le plus aisément, quand elles se compliquent de passions politiques.

Honorablement acquitté.—M. R. J. Angamar, accusé de détournement de fonds, a été honorablement déchargé et renvoyé de la plainte par le recorder Bringier. Nous avons oublié de mentionner le fait vendredi dernier.

Nouvelle Eglise.—Les Rev. P. Jésuites font construire en ce moment une église dans l'avenue St-Charles entre de la "Porte des Dames," conduisant au Parc Audubon. Cette église qui sera en bois, aura 98 pieds de longueur sur 46 de largeur. Les Rev. Pères ont l'intention de construire un peu plus tard près de leur nouvelle église une annexe à leur collège de la rue Baronne qui n'est plus assez vaste pour recevoir toutes les élèves qui leur sont confiées. Le terrain dont ils ont fait l'acquisition faisait partie de l'ancienne habitation Pouchet et a 247 pieds de face à la rue St Charles sur 1,200 pieds de profondeur. Prix d'achat: $22 500.

Accident.—Hier à midi et demi, Chas. Fellers, un pompier de la Compagnie Volunteer No 1, a été renversé par un tombereau, coin Howard et Carondelet. Il a été transporté à l'hôpital.

Les armes à feu.—Hier vers 2 heures 30 de l'après-midi, deux jeunes gens de 16 ans, Louis Hermange, demeurant No 160 rue Bourbon et Wm Hanéman, Jr., se trouvaient chez le père de ce dernier, M. Hanéman, No 93 rue Ste Anne, jouaient avec un revolver chargé, quand un coup fut parti accidentellement et le jeune Haneman a été frappé au-dessous du sein droit.

La voiture d'ambulance a été appelée et les étudiants ont déclaré la blessure sans gravité. Le blessé a subséquemment été confié aux soins du Dr Paget. Hermange étant un ami d'enfance de son fils, M. Haneman a refusé de porter une accusation contre lui.

A 10 heures du soir le caporal Porteoms s'est rendu au No 169 de la rue Bourbon, où il l'a arrêté.

Chute.—Adolphe Hunsler, un Allemand de 60 ans, qui transportait des bouteilles, dans le bar-room de M. Bernard Renickes, encoignure Conti et Exchange Alley est tombé et s'est grièvement blessé au poignet. Il a reçu les soins des étudiants.

Collision.—Hier soir un camion a fait collision au coin des rues Girod et Magazine avec le char No 10 de la rue Paydras, et l'a endommagé pour environ $10. Le conducteur du camion a été arrêté.

Enlèvement.—Mme H. Moriarty, qui demeure au No 7 de la rue Dryades, a été arrêtée hier vers 6 heures du soir, pour avoir enlevé, il y a quelque temps, du couvent de Ste Thérèse, où elle se trouvait, une petite fille nommée Mollie Maloney.

Cérémonie de la pose de la pierre angulaire du nouveau couvent des Carmélites déchaussées.

La cérémonie de la pose de la pierre angulaire du nouveau couvent des Carmélites déchaussées a été, dimanche, le motif d'une imposante réunion de catholiques, rue Remparts entre Quartier et Hôpital, où est situé l'emplacement de la nouvelle maison.

Une procession formée à la cathédrale, et se composant des diverses associations catholiques de la ville, s'est mise en marche à trois heures, dans l'ordre suivant:

Un détachement d'agents de police, sous le commandement du capt. Banott. Le grand marshall, John T. Gibbons, et ses aides, MM. George A. Theard, L. E. Thomas, Hugh McCloskey, Geo. Wegman, Jno. F. Markey, James H. Burns, Arthur McGuirk, Fred. Reusch, Jr., Chas. J. Sinnott, James Conners.

Puis venait l'orchestre Continental, suivi du Conseil d'Etat des Catholic Knights of America: J. D. McLaughlin, président; Matt J. Brown, secrétaire; P. H. Elliott, trésorier. Délégations des douze branches des Chevaliers, sous la conduite de Jno. J. Fitzpatrick: Branche 271, président L. L. Lincoln; 278, D. C. Cummings; 291, P. H. Elliott; 311, Dr C. L. Seeman; 343, R. H. Benvenuto; 352, A. J. Hauser; 356, John Welsh; 394, P. H. Flynn; 416, M. Kimberger; 467, J. M. Villavaso; 506, A. E. Baptiste; 520, J. O'Neil.

Venaient ensuite le Young Men's Catholic Club, conduit par les marshals M. Griffin et J. A. Bain, et le président; John B. Sheehan, suivis des délégations de l'Ancient Order of Hibernians, et les divisions conduites par leurs présidents comme suit:

Division 1, Chas. Byrne président 2, Morris Kenny; 3, John E. Koll; 4, P. O. Grady; 5, J. Reagan; 6, P. Graham; 7, J. H. Quade; 8, Jos. Marhey; 9, Daniel Brown; 10, Dan Mahoney; 11, A. J. Whalen; 12, Patrick Murphy; 13, E. J. Wall; 14, Hugh McManus; 15, W. E. Kelly.

Huit voitures contenant l'archevêque Janssens, l'évêque Brennan, les PP. La Forest, Farrell, O'Shonnohan, Martin, Reiter, Grimm, De Haud, Fabian, Roman et Vanderbilt et MM. Chas Gayarré, J. B. Sinnot et Paul E. Théard, formaient la marche.

Une plateforme avait été construite dans le chantier, au-dessus de laquelle flottait le drapeau archiépiscopal. La procession a été reçue à son arrivée par un comité spécial, ayant pour président M. John Devereux, puis chacun a pris place sur la plateforme et la cérémonie a été ouverte par l'éloquent discours suivant, prononcé en français par M. Paul E. Théard, orateur officiel:

Monseigneur,
Mesdames et Messieurs,

Nos chères filles, les Carmélites Déchaussées, n'ont pas voulu que cette cérémonie eut lieu sans une allocution française. C'est pourquoi le l'empis chargé des détails de cette fête m'a confié la tâche de vous parler dans la douce langue qui fut celle de nos ancêtres, et qui est encore celle de la plupart de nos familles louisianaises.

Malgré mon âge et mes goûts de retraite et de solitude, je me suis rendu à leur désir. J'épuiserai même à remplir ce devoir une satisfaction que je ne saurais cacher; car, vous retracer la touchante cérémonie d'aujourd'hui, c'est traiter un sujet cher à mon cœur, puisqu'il me permet de vous parler de Dieu, de ses chères filles, de notre Sainte Religion, et du développement miraculeux qu'elle prend aux Etats-Unis.

La première pierre qu'on pose à un édifice est en même temps la pierre fondamentale de l'édifice, et la pierre commémorative de sa fondation.

Cette pierre contient d'ordinaire une urne ou une boîte dans laquelle on met des objets précieux, des monnaies et des journaux de l'époque, le procès-verbal de la pose de cette pierre et les noms des personnages notables qui y ont pris part.

La date et les circonstances de cette fondation sont aussi à jamais conservées.

C'est toujours un événement important que la pose de la première à un édifice. S'il s'agit d'un monument d'Etat, dans une monarchie, c'est le roi lui-même qui préside à cette cérémonie. Sous les autres formes de gouvernement, c'est le chef de l'autorité civil qui dirige la solennité. Mais quand c'est une nouvelle église qu'on va élever à la plus grande gloire de Dieu, c'est l'autorité religieuse qui revient l'honneur de mettre la première pierre.

C'est donc à notre pasteur bien-aimé, à Mgr Janssens, que cette tâche incombe. Il s'en acquitera avec cette noblesse, avec cette majesté, avec ses grandes manières, qui caractérisent tous ses actes.

En posant cette première pierre, qui est grise, et qui porte les lettres E. V., initiales de la bienfaitrice, Monseigneur demandera à Dieu que la vraie foi soit toujours vigoureuse en cette chapelle, qui va s'élever ici, et qui est destinée à la prière et à la louange de Jésus-Christ.

De toutes parts nous voyons construire des Eglises aux Etats-Unis. Dans ce beau pays on nous connaît point persécutés; sur ce continent américain, où la liberté de conscience est si bien entendue; dans cette contrée, où, à un jour désigné par le Président, tous les citoyens se rendent dans leurs temples pour remercier Dieu de ses bontés; sous la bannière étoilée, dont les plis glorieux nous abritent, sous l'égide de la liberté enfin, notre religion grandit chaque jour et étend de toutes côtés son influence bienfaisante. Nos Eglises sont pleines de fidèles, nos écoles regorgent de jeunes gens avides d'entendre la parole de Dieu. Nos prêtres et nos professeurs répandent la lumière, devant laquelle les ténèbres fuient, les nuages se dissipent, et l'éternelle vérité apparaît dans toute sa splendeur.

Dans la construction des Eglises, des Temples et des Synagogues aux Etats-Unis, les architectes ont empruntés à tous les styles de l'architecture: à l'architecture égyptienne, empreinte de tristesse; à l'architecture asiatique, chargée d'ornements; à l'architecture grecque, ou l'art domine; à l'architecture romaine, qui a emprunté aux Etrusques l'arc et la voûte; au style byzantin, dont Sainte Sophie est la belle création; au style arabe, mystique, à celui de la renaissance. Mais le style qui s'élève au-dessus de tous les autres dans notre architecture catholique, c'est le style gothique, au ogival, que la religion chrétienne préfère aux autres, à cause de sa sévérité et de sa grandeur.

C'est dans ce style que sera bâtie la nouvelle chapelle, sous la direction de l'éminent architecte louisianais, M. James Freret.

Dans cette chapelle, nos filles trouveront un refuge assuré dans leurs tribulations. L'image de l'immolation sera sous leurs yeux. Le sacrifice chrétien, personnifié par les Carmélites, adoucira leurs douleurs. Elles y trouveront le repos après l'orage, le calme après la tempête, la vision céleste de Jésus-Christ, qui y élira domicile.

Connaissez-vous la Carmélite déchaussée? Savez vous ce qu'il y a de trésor de composition, de ferveur, dans ce cœur qui s'est volontairement immolé, qui se sacrifie chaque jour pour sauver les âmes des pécheurs?

La Carmélite est l'idéal du sacrifice chrétien, du sacrifice dans sa plénitude, du sacrifice poussé jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la totale immolation de soi-même.

La Carmélite se sacrifie pour sauver. Elle donne son âme pour en racheter une autre. Elle souffre volontairement pour épargner une souffrance à autrui. C'est le dévouement poussé à ses dernières limites. C'est l'abnégation complète de sa personne.

Jeune et belle, elle quitte le monde ou elle brille, pour se donner à Dieu. De sa couche somptueuse, elle passe à un lit dur, de la table riche où elle goûtait les mets les plus exquis, elle se rend à l'humble réfectoire, où elle ne trouve que le nécessaire. Elle veut le sacrifice rien que le sacrifice. Elle entre au Carmel pour être victime avec Jésus-Christ, pour souffrir ou mourir, comme Sainte Thérèse.

Et là, voyez sa vie. Avant l'aurore elle est recueillie et prosternée sur le pavé de la chapelle; elle s'unit à Jésus-Christ dans la prière, elle le contemple, elle le caresse; elle prie pour les âmes égarées, pour ceux qui ne prient point; elle demande à Dieu de les éclairer, de les rappeler à lui; elle prie pour l'Eglise, pour ses défenseurs et ses prédicateurs, pour l'accroissement de la foi catholique, pour les affligés, pour les captifs, pour tous ceux enfin qui ont besoin de prières. Puis elle entend la messe; elle communie; elle possède son bien-aimé; elle est heureuse.

De là, elle se rend au travail, auquel elle donne tout le temps que ne réclament pas la prière, ses repas, son sommeil.

Travail ou prière! Peine ou contemplation! Tout est là!

La chapelle qui va être construite, sera aussi un sanctuaire de la Sainte Face.

La mise de la Sainte Face a commencé au Calvaire. C'est à la Sixième Station du chemin de la croix, que nous voyons l'acte héroïque de Véronique qui, fendant la foule, vint essuyer la face ruisselante de sueur et de sang du notre Seigneur Jésus-Christ. L'empreinte de cette auguste face est restée sur le voile dont elle se servit.

Plus tard Véronique porta elle-même cette reliquo à Rome. Ce voile miraculeux ne devait pas rester une propriété privée. Cette reliquo sacrée fut confiée par elle à Saint-Clément, qui était alors coadjuteur de Saint-Pierre, et qui fut son troisième successeur.

Ce dépôt précieux fut confié aux Souverains Pontifes, qui l'ont conservé jusqu'à ce jour. Le voile de Véronique est en grande vénération dans la Basilique du Vatican. Sous le règne de Pie IX, qui avait permis un jour qu'elle fût exposée publiquement, la figure de Notre Seigneur se montra toute vivante au milieu d'une douce lumière. Et ce miracle coïncida avec la vision de la Sœur Saint-Pierre, du Carmel de Tours, vers 1848, à qui Jésus-Christ révéla son désir de voir adorer sa Sainte Face.

Depuis cette époque, Pie IX et Léon XIII ont permis de prendre des copies authentiques du voile de Véronique, et de rendre à la divine figure de Jésus-Christ un culte particulier.

Ce culte, qui est enrichi d'indulgences précieuses, a pour objet de réparer les blasphèmes et les profanations des ennemis de Dieu, et de rendre des hommages publics d'adoration et d'amour à la divine face de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui fut outragée dans sa passion. Les Carmélites, priant pour les pécheurs, se pouvaient tamquer d'ajouter ce culte à l'adoration de leur divin époux. Elles y convient tous les fidèles.

Et alors nous prient, en terminant, de vous rappeler qu'elles sont pauvres, et que votre offrande, si petite qu'elle soit, sera reçue avec reconnaissance. Elles me chargent également de remercier Mgr Janssens de toutes ses bontés; d'exprimer aux membres de leur association coopérative leurs vifs sentiments de gratitude, de dire aux personnes qui les ont aidées dans la solennité d'aujourd'hui, combien elles apprécient leur précieux concours; et d'ajouter enfin, que pour tous leurs amis, elles offriront à Dieu un bouquet de leurs prières les plus suaves et les plus ferventes.

M. James David Coleman a prononcé ensuite une allocution de circonstance, puis Monseigneur l'Archevêque Janssens a bénit la pierre, qui a été placée, et M. Paul Théard a été chargé de la placer. Voici de quoi se compose la nouvelle chapelle:

Dans la pierre, un tube de marbre du Tennessee de 18 x 18 pouces, ont été enfermées, des reliques, des médailles, la constitution de l'association des Carmélites, des photographies des archevêques Perché, Leroy et Janssens, des journaux catholiques et un exemplaire de chaque journal quotidien de la ville.

Les quatre angles des fondations ont été bénits et après la récitation de prières, Mgr l'archevêque Janssens a prononcé quelques paroles de remerciments à l'adresse de l'assistance et lut la donné la bénédiction, suivie de celle de l'évêque Brennon, du Texas, qui a mis fin à la cérémonie.

L'Ordre des Carmélites date à la Nlle-Orléans de 1877. Les premières novices furent reçues le 21 décembre 1880; ce furent Mlles Alice Moore, de Mobile, et Catherine Byrnes, de la Nlle-Orléans. Les dernières reçues l'ont été le 22 octobre 1890. Ce sont Mlles Margaret Everett et Joséphine C. Ryes, de la Nlle-Orléans, et Mlle P. X. Maher, de New York.

La grève.—La scierie Lhote & Cie. a rouvert hier matin ses portes qui étaient fermées depuis trois semaines par suite de la grève des ouvriers appartenant à l'union. Les nouveaux ouvriers ont été choisis hors de l'union. Quelques grévistes étaient réunis dans le voisinage de la scierie, mais point dans une intention hostile. Ils se sont dispersés sur l'injonction d'un policeman qui les a informés d'avoir à s'adresser au bureau s'ils voulaient obtenir de l'ouvrage ou sinon, de s'éloigner.

Les Pompiers du Sixième District.—Le bureau des commissaires du département du feu du sixième district a siégé hier dans le salon du maire, pour juger deux pompiers, dont l'un Wm. Miller était accusé d'insoumission, et l'autre J. Pelz, d'insolence envers le chef. Tous deux ont été destitués.

Renversé.—Vers 2 heures 30 P. M. un enfant de 12 ans, Chas. Schell, demeurant rue Roman, près Mandeville, passait au coin des rues Canal et Decatur, quand il a été renversé par une voiture conduite par Joseph Laburthe et Joseph Damon, et a été légèrement blessé. Il a reçu les soins des étudiants, après quoi il a été transporté chez lui.

Accident.—Hier matin à 9 heures un nègre de 12 ans, qui essayait de sauter sur le train du West End, au coin de la rue Claiborne, est tombé et a eu le pied gauche écrasé par les roues. Il a été transporté à l'hôpital.

Vol.—Dimanche, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, deux garçons de treize ans, Jas. Vidal demeurant encoignure Champs Elysées et Miro, et John Comenge, qui demeure au coin des rues Force et Marigny, sont entrés dans la grocerie de Mme Fambord, située à l'intersection de la rue Champs Elysées et du chemin de Gentilly, pour demander un verre d'eau.

En passant par le magasin, ils aperçurent deux bagues en or qui suspendaient à un clou. En sortant ils s'en emparèrent et se rendirent à Milneburg. Quand Mlle Tombora s'aperçut de la disparition de ses bijoux, elle prévint la police et se rendit à son tour à Milneburg en compagnie des agents et leur montra les jeunes voleurs sur qui on retrouva les deux bagues.

Suicide.—Hier soir vers 7 heures, Chas Behrns, un Allemand employé comme commissionnaire par M. Wm. Bartels, marchand d'oiseaux au No 47 de la rue de Chartres, s'est suicidé en se pendant à un des poteaux de son lit.

Il y a environ dix jours que la succursale de la maison Bartels, à New York, avait envoyé Behrns ici et depuis une semaine il était morose et se plaignait d'être souffrant. La famille Behrns le surveillait beaucoup et dimanche on avait envoyé chercher le Dr Monette qui lui avait prescrit une ordonnance.

Hier Behrns, qui logeait au 1er étage, était descendu et semblait guéri. Il parlait avec tout le monde dans le magasin et était de bonne humeur.

M. Bartels le croyant guéri relâcha sa surveillance mais hier quelques instants après 6 heures devant chez lui, il rencontra Behrns qui revenait du café situé encoignure Chartres et Bienville, où il avait pris un punch au lait.

Il rentra dans sa chambre et vers 7 heures un enfant nommé Mathias Boner, qu'on avait envoyé lui porter une tasse de café, ne le trouvant pas, l'a appelé, et, ne recevant pas de réponse, a allumé une lampe et a vu Behrens pendu au pied du lit.

L'enfant a de suite prévenu M. Bartels qui a informé la police. Behrns n'avait pas de famille aux Etats-Unis, il avait seulement un frère en Allemagne.

On pense qu'il avait légèrement perdu la raison par suite d'un grand chagrin.

Le coroner a été notifié.

Menus faits.—Peter Cashgin qui habite rue d'Orléans No 311, a été attaqué et maltraité par un individu qui a pris la fuite. Cashgin a été arrêté pour ivresse.

—On a volé chez D. Miller, sur le chemin de Gentilly, une vache et un bœuf.

—Sarah Johnson, une négresse qui sous de faux prétextes avait obtenu pour $14 d'articles d'épicerie chez Albert Guillot, coin St-Antoine et Bourgogne, a été arrêtée pour abus de confiance.

—Tandis que Tomy Ritter, Geo. et Emile Wild et John Griffin se promenaient en bateau sur le fleuve, un revolver est tombé de la poche de Ritter, et une balle s'est logée dans les reins de Geo. Wild qui a été transporté à l'hôpital pendant que Ritter était ému au poste.

—Un cheval attelé à une voiture dans laquelle se promenaient, rue St-Charles, M. Michel et plusieurs enfants, s'est emporté, et la voiture a versé à la suite d'une collision avec une voiture de marchand de glace.

Personne n'a été blessé.

—Hier à midi, les étudiants ont été appelés pour donner leurs soins à une négresse de 22 ans, nommée Sarah Filman, qui avait été prise d'une attaque d'apoplexie au No 50 de la rue St-Louis.

—Le steamship *Olympic*, arrivé dimanche au quai du North Eastern R. R. a débarqué hier 440 italiens, dont 2 ont été arrêtés pour avoir essayé d'importer frauduleusement deux paquets de couteaux. Un troisième, nommé Pouche, qui habite la Nouvelle Orléans, a été aussi arrêté pour avoir tenté de les aider.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 31,355.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Johanna Bremer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Joseph Wessing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,097—Division E—Attendu qu'Elizabeth Reckner, veuve de Joseph Wessing, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Wessing, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Rose E. L. Jung, femme de Morisville Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 32 729.—Division C—Attendu que Morisville Guérin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rose E. L. Jung, femme de Morisville Guérin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Mme Hermance Z. Brugier, Veuve de Romain Brugier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 31,640—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Mme Marie Elisa Roux, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Mme M. Delafield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,424—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. L. Frantz et W. C. Raymond exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 avril—17 22 26

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Le Canal de Panama.—La Légation américaine à Paris.—La France et la Russie.—M. Kohlsat.—Les tarifs sur les céréales.

Paris, 19 avril—Un rapport sur le Canal de Panama a été envoyé au liquidateur de la compagnie, M. Monchicourt, par le lieut Wise, qui a entamé des négociations avec le gouvernement de la Colombie, afin de prolonger la concession. Le rapport est un document volumineux.

Il a été préparé apparemment dans le but de cacher le découragement actuel, relativement à toute nouvelle entreprise dans cette direction. Après avoir détaillé les négociations le Lieut. Wise conclut: "Si mon succès avec la Colombie ne doit pas rester stérile, le moment est venu de prendre une énergique détermination et d'agir immédiatement, vigoureusement, afin de sauver le capital investi dans ce travail et de préserver de la destruction cette immense entreprise de notre époque.